

2026

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

anct
cités
éducatives
Le Moule
Guadeloupe

PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE

RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE



APPEL À PROJETS

Note de cadrage

Date limite de dépôt
28 Novembre 2025



ATTENTION

Pour répondre à l'appel à projets,
vous devez obligatoirement
prendre contact avec
la cheffe de projet
(0690 69 58 87)

S O M M A I R E

3	Contexte et cadre de l'appel à projets 2026
4	Objectifs et Modalités
5	Les axes thématiques prioritaires
8	Les six itinéraires thématiques
9	Les établissements scolaires membres et associés
10	Les modalités de réponse à l'appel à projets
14	Le portail Dauphin
15	Le calendrier de l'appel à projets
16	Les contacts clés
18	Communication

Contexte et cadre de l'appel à projets 2026

Les Cités éducatives sont un label d'excellence visant à intensifier les prises en charges éducatives, des enfants et des jeunes, **de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire**. Elles consistent en une grande alliance des acteurs éducatifs dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville : parents, services de l'État, des collectivités, les associations, habitants. L'ambition de la démarche des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin. L'enjeu est de pouvoir **accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie**. Labellisée au 7 Mars 2022, la cité éducative Le Moule couvre les quartiers :





Objectifs et Modalités

L'équipe de pilotage de la Cité Éducative Le Moule, composée de **l'Éducation Nationale, de la Préfecture et de la Ville du Moule**, lance un appel à projets pour l'année scolaire 2025/2026. L'appel à projets vise à :

- Soutenir des actions en faveur des quartiers prioritaires et des habitants les plus vulnérables.
- Assurer la continuité de l'accompagnement des populations via les actions engagées, tout en adaptant les interventions aux enjeux actuels des quartiers.
- Encourager les projets innovants en lien avec les grandes orientations à définir dans le futur contrat de ville. L'ensemble des projets retenus devront ainsi répondre aux priorités de la Cité Éducative Le Moule en s'inscrivant dans une démarche de projet de quartier, associant les habitants et les acteurs locaux pour une transformation durable et inclusive des quartiers concernés. Pour faciliter les interventions des opérateurs de proximité dès la phase de montage des projets, la mission des équipes de projet de la Cité et de la ville de Le Moule, et des référents des partenaires signataires (Préfecture, Services de l'Etat, Département, Région, ARS, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale, DRAJES etc.) consiste à :
 - Repérer et mobiliser prioritairement les financements de droit commun existants ;
 - Mettre en œuvre un accompagnement opérationnel de proximité et en continu à toutes les étapes du projet ;
 - Elaborer une programmation annuelle globale d'actions de proximité, en nombre et en qualité, qui réponde de manière très concrète aux enjeux des quartiers et aux besoins des habitants ;
 - Travailler à l'échelle de chaque quartier l'articulation des interventions et des programmes d'actions, par la coopération des acteurs dans une approche globale.

Les axes thématiques prioritaires

Les cités éducatives correspondent à un programme gouvernemental expérimental qui vise à dynamiser les quartiers prioritaires de la politique de la ville en mettant l'éducation au cœur des politiques publiques locales.

Les 4 objectifs spécifiques sont :

L'amélioration
de la maîtrise
des
fondamentaux
par les élèves.

L'amélioration
des conditions
d'étude.

L'amélioration
de la
continuité
éducative.

L'amélioration
des
perspectives
données aux
élèves.

1

CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2

PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

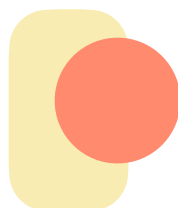
3

OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES

Axe 1 : Conforter le rôle de l'école

ENJEUX 1

<u>Objectifs stratégiques</u>	<u>Objectifs opérationnels</u>
Rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire	Diversifier le parcours de formation
Améliorer le bien-être de tous, élèves et Personnels	Améliorer la qualité de vie à l'école, Renforcer la relation éducative, S'adapter aux évolutions pédagogiques, Développer des actions sur le temps péni scolaire
Renforcer le suivi personnalisé des élèves en amont et sur la durée	Valoriser la réussite des élèves en développant les compétences psychosociales
Encourager la coopération avec les parents	Renforcer le lien parents / école, Mettre en place des espace dédiés aux parents Mise en place de temps d'animation au sein de l'espace parents
Renforcer les alliances éducatives à l'interno et avec les partenaires	Mettre en place des projets inter degrés et inter établissements Mobiliser les partenaires autour d'un projet commun



Les axes thématiques prioritaires

Axe 2 : Promouvoir la continuité éducative

ENJEUX 2

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Favoriser la socialisation précoce des enfants	Enrichir les interactions langagières et les jeux éducatifs, Développer les initiatives d'aide à la parentalité
Faciliter l'implication des parents et les conditions d'exercice de la parentalité	Renforcer l'accompagnement des parents étrangers
Développer la prévention Santé-Hygiène	Promouvoir des comportements alimentaires sains, Sensibiliser autour d'actions à la santé, Prendre en charge des troubles de l'apprentissage
Investir davantage les lieux et les temps où les services publics sont en retrait	Occuper le temps extra-scolaire
Favoriser la persévérance scolaire et la lutte contre le décrochage	Articuler le travail scolaire dans et hors de l'école
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle	Développer la pratique théâtrale, Développer la lecture plaisir,
Développer la pratique sportive et les activités de bien-être corporel	Garantir une pratique physique à l'école et extra-scolaire Utiliser les infrastructures sportives et nautiques (base du collège...) de proximité Promouvoir les compétitions sportives,
Mieux diffuser la culture scientifique et technique	Préparer aux différents concours scientifiques et techniques Encourager le développement de clubs scientifiques et mathématiques en milieu scolaire
Développer l'accompagnement personnalisé des jeunes	Accompagner les jeunes à une insertion professionnelle réussie, Valoriser des compétences extra-scolaires,
Promouvoir les valeurs collectives et la prévention des risques	Sensibiliser à une éducation à la prévention des risques

1
CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2
PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

3
OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES

Les axes thématiques prioritaires

Axe 3 : Ouvrir le champ des possibles

ENJEUX 3

Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels
Faire découvrir les filières de formation et du monde du travail	Sensibiliser les jeunes aux différentes voies de formations, Sensibiliser les jeunes au monde économique et professionnel, faciliter la découverte des métiers, favoriser le rapprochement entreprise/école,
Favoriser la maîtrise de la langue et lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme	Favoriser l'accès aux livres, Faciliter l'accès et l'utilisation du numérique
Aider à l'insertion professionnelle des jeunes sans qualification	Développer des activités de mobilisation au public sans qualification (16-25 ans) Proposer des solutions innovantes pour les personnes en situation de décrochage ou d'isolement
Développer la mobilité et les rencontres	Ouvrir l'environnement immédiat sur la carabie et le monde immédiat, Impliquer les élèves aux valeurs citoyennes.
Promouvoir l'ouverture culturelle et citoyenne	Promouvoir les activités de loisirs (hors temps scolaire). Développer les pratiques artistiques (chans, musique, expressions corporelles, théâtre, résidence d'artistes...).
Participer à la société numérique de demain	Développer le numérique à l'école Favoriser l'accès aux divers lieux cultures par les publics cibles Sensibiliser les usagers aux dangers du numérique
Offrir à tous un droit à la ville	Prendre en compte la question du déplacement des bénéficiaires Proposer des solutions de mobilité pour les bénéficiaires

1

CONFORTER
LE RÔLE
DE L'ÉCOLE

2

PROMOUVOIR
LA CONTINUITÉ
ÉDUCATIVE

3

OUVRIR
LE CHAMP
DES POSSIBLES

Les six itinéraires thématiques

Petite enfance

Santé et handicap

Education, sport et culture

Parentalité, ambition, réussite

Numérique

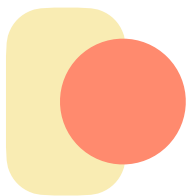
Fondamentaux

Ouverture sur le monde



La recherche de cofinancements est vivement encouragée à **hauteur minimale de 20%.**

Les dons (vente de repas, tombolas...) sont vivement conseillés pour les porteurs de projets établissements scolaires à **hauteur minimale de 10%.**



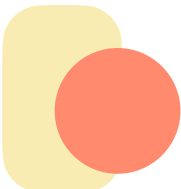
Les établissements scolaires membres et associés

Les 9 établissements membres :

- 2 écoles maternelles : Laure Laurent Soliveau et Eva-Dupuits
- 2 écoles élémentaires : Amédée Adélaïde et Aristide Girard
- 1 école privée : Saint-Joseph
- 2 collèges : Général de Gaulle et Saint Dominique
- 1 lycée : Louis Delgrès
- 1 GRETA

Les 6 Établissements associés :

- 1 Collège : Guenette
- 3 lycées dont :
 - 1 Lycée Professionnel : Gerty Archimède
 - 1 Lycée Général et Technologique Faustin Flérèt
 - 1 Lycée Polyvalent Nord Grande Terre
- 1 Maison Familiale et rurale du Moule
- 1 Université : Université des Antilles



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Cet appel à projets s'adresse aux associations loi 1901, aux bailleurs sociaux, aux établissements publics et autres organismes à but non lucratif, porteurs d'un projet ayant un impact sur la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0-25 ans et des parents résidant dans le périmètre labellisé cité éducative Le Moule.

Chaque structure doit :

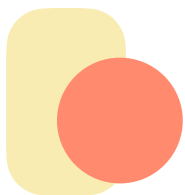
- 1. Justifier d'une existence de plus d'un an,**
- 2. Disposer d'un numéro SIRET,**
- 3. Disposer d'un ancrage territorial (être en capacité à mobiliser une file active en proximité, de mobiliser le public des quartiers concernés),**
- 4. L'association doit être à jour des bilans des subventions antérieures perçues au titre des crédits spécifiques de la politique de la Ville,**
- 5. Être à jour des obligations légales (statuts, absence de dettes sociales ou présenter un moratoire conclu avec la CGSS, transmission des comptes annuels de l'association ou d'un rapport du commissaire aux comptes...).**

Les projets doivent se décliner sur le périmètre de la cité éducative, à travers des parcours éducatifs cohérents s'articulant sur les temps de vie des enfants et des jeunes **scolaire, périscolaire et extra-scolaire**. Ils ont l'obligation de contribuer à structurer la communauté éducative et s'inscrire dans l'un des trois axes ci-dessous :

Conforter le rôle de
l'école

Promouvoir la
continuité éducative

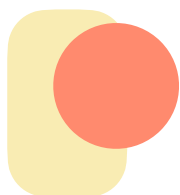
Ouvrir le champ des
possibles



Les modalités de réponse à l'appel à projets

La sélection des projets est établie sur la base des critères suivants, sans hiérarchisation :

1. **L'impact sur la réussite éducative des enfants de 0 à 25 ans et sur la structuration de la communauté éducative de la cité éducative,**
2. **La mise en cohérence et les synergies créées avec les PRE (Programme de Réussite Éducative) et PEDT/PLAN MERCREDI existants au sein de la Ville du Moule,**
3. **La mise en cohérence et les synergies créées avec les dispositifs existants (les vacances apprenantes, les devoirs faits...),**
4. **La nécessité de travailler en réseau avec plusieurs établissements et/ plusieurs niveaux,**
5. **Des méthodes de mobilisations du public innovantes,**
6. **La faisabilité technique et financière du projet,**
7. **La qualité des relations partenariales induites par et pour l'action,**
8. **L'implication des bénéficiaires dans le montage du projet,**
9. **Le respect des valeurs de la République et de la laïcité, en luttant contre les discriminations,**
10. **L'inclusion des jeunes les plus vulnérables fera l'objet d'une attention particulière,**
11. **L'effectif des bénéficiaires.**
12. **La communication de chaque action (inviter la Troïka à des restitutions)**



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Modalités de candidature

1. Ouverture de l'appel à projets plateforme DAUPHIN:

Du Lundi 10 Novembre au 28 Novembre 2025

2. Les candidatures devront être transmises par :
voie numérique jusqu'au 28 Novembre 2025 aux adresses suivantes :

- citeeducativelemoule@ac-guadeloupe.fr
- catherine.acina@ac-guadeloupe.fr

Le dossier complet doit être accompagné de l'ensemble des pièces et être déposé dans les délais mentionnés.

Liste des pièces à fournir (**cf: QRCODE**) :

1. Dossier CERFA (cerfa N° **12156*06**),
2. La fiche de projet type « cité éducative Le MOULE » et en cas de renouvellement compléter la fiche bilan.
3. Pour un renouvellement, la fiche bilan

Scannez-moi !



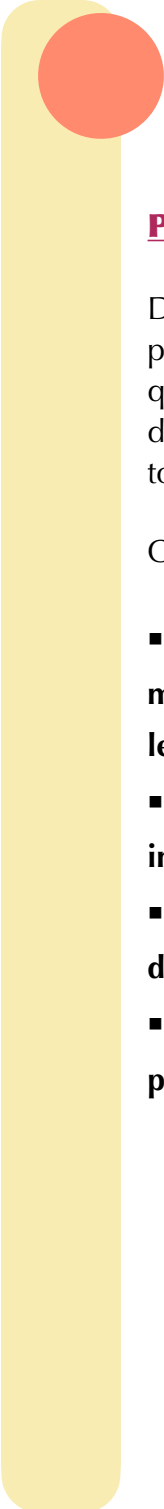
**Dossier
DEPÔT CERFA**



**Dossier
BILAN CERFA**



**Dossier
RAPPORT
D'EXÉCUTION**



Les modalités de réponse à l'appel à projets

Pour les projets 2025 en renouvellement

Dans le cadre de l'appel à projets 2025, l'éligibilité des projets en **renouvellement** repose sur des critères de qualité et d'efficacité. La transmission d'un **bilan complet** du projet antérieur constitue un critère obligatoire pour tout renouvellement.

Ce bilan devra permettre de :

- **Rendre compte des actions menées, en précisant les modalités de mise en œuvre, les publics bénéficiaires et les moyens mobilisés.**
- **Évaluer l'efficacité du projet, en s'appuyant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs.**
- **Identifier les points forts et les axes d'amélioration, afin d'adapter et d'optimiser les actions futures.**
- **Rendre compte de la bonne utilisation des financements publics.**

Chaque dossier devra faire l'objet d'une saisie sur le portail DAUPHIN dans le strict respect des délais.



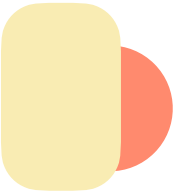
**LA TRANSMISSION DES PIÈCES
SUIVANTES SONT OBLIGATOIRES ET
À DEPOSER SUR DAUPHIN**

- Les statuts régulièrement déclarés
- La liste des dirigeants de la structure
- Les comptes approuvés du dernier exercice clos
- Le rapport du commissaire aux comptes pour les associations qui en ont désigné un, notamment celles qui ont reçu annuellement plus de 153 000 euros de dons ou de subventions.
- Le budget prévisionnel de la structure
- La délégation de signature pour attestation sur l'honneur

Scannez-moi !



**Procédure de dépôt
Dauphin**



Le Calendrier de l'appel à projets 2026

Lundi 10 Novembre 2025
Lancement de l'appel à projets - en ligne



Vendredi 28 Novembre 2025
Date limite de dépôt des dossiers
Sur la plateforme DAUPHIN



Décembre 2025
Instruction partenariale des projets



Janvier 2026
Validation des projets

Les contacts clés

Cité Éducative Le Moule

Jocelyne NESTAR
Cheffe de File
Lycée Louis Delgrès
0590 23 09 72

proviseur.9710052e@ac-guadeloupe.fr

Catherine ACINA
Cheffe de Projet Opérationnel
0690 69 58 87
catherine.acina@ac-guadeloupe.fr

La Ville de Le Moule

Nadia SHITALOU
Directrice des Interventions
Sociales et Humaines
0590 23 09 00
nadia.shitalou@mairie-lemoule.fr

Martina BALIN-BAHIJA
Référente de Parcours- PRE
0590 23 92 60
martina.balin-bahija@mairie-lemoule.fr

Véronique JACQUET-ROMELLE
Direction des Interventions Sociales et
Humaines
0590 23 09 00
veronique.jacquet@mairie-lemoule.fr

Félix FRANCFORT
Coordonnateur CLSPD
0690 29 03 89
Felix.Francfort@mairie-lemoule.fr

Marie-Stella ARCHIMÈDE
Chargée de coopération Ville du Moule
0690 92 11 20
Marie-stella.archimede@mairie-lemoule.fr

Marius DIELNA
Direction des Affaires Culturelles et
Patrimoine - Directeur Adjoint et
Responsable Service Patrimoine
0690 95 10 05
marius.dielna@mairie-lemoule.fr



Les contacts clés

Référents techniques des partenaires

État	Région
Déléguée du préfet Murielle RENÉ-GABRIEL Chargée de mission politique de la ville Référente dispositifs contractuels pour le Moule - DEETS 0690 72 61 09 murielle.rene-gabriel@deets.gouv.fr Carine FARENC Gestionnaire des opérations Politique de la Ville - DEETS 0590 80 50 81 karine.farenc@deets.gouv.fr	Marcelle DUNOYER Instructeur/Gestionnaire Service de la carte des formations initiales et des projets éducatifs Direction de l'éducation, de la jeunesse et de la Vie étudiante 0590 80 40 40 marcelle.dunoyer@regionguadeloupe.fr DRAJÈS Estelle BOISDRON DRAJES GUADELOUPE Pôle Sport et Promotion des APS Référente Savoir Nager - Sport de nature 0690 41 42 68 estelle.boisdrone@ac-guadeloupe.fr
Conseil Départemental	CAF
Pascale LUBINO Sous Directrice du Développement Social des quartiers et de la lutte contre l'exclusion - Direction du Développement Social 0590 93 23 81 0690 35 68 06 pascale.lubino@cg971.fr	Harmide ROLLE Conseillère Technique Direction du Développement Social 0690 91 62 65 hardie.rolle@caf.fr
ARS	DRAC
Isabelle MANE, référente Santé mentale et Addictions : isabelle.mane@ars.sante.fr Elise EMEVILLE, référente Santé sexuelle et Violences intrafamiliales : elise.emeville@ars.sante.fr Malyka KANCEL, référente Alimentation	Laurence SELBONNE Conseillère Action Culturelle et Territoriale 0690 75 89 38 laurence.selbonne@culture.gouv.fr

Tout support de communication :

- Carte d'invitation
- Flyers
- Affiche
- Des goodies
- Trousses
- T-Shirt
- Mug
- Banderole
- Roll-Up...



Logotypes en bonne
résolution

concernant une action devra faire apparaître le logo de la Cité Éducative Le Moule, de la Préfecture, L'Education Nationale et de La Ville de Le Moule.



18





Une question? Des doutes? Le financement? Des difficultés?

Contactez la Cheffe de Projet Catherine ACINA

au 0690 69 58 87 ou par mail catherine.acina@ac-guadeloupe.fr

**Tout seul je vais vite. Ensemble on va loin.
L'esprit d'équipe comme un besoin.**



an
ct **cités** *Le Moule*
éducatives **Guadeloupe**

cité Le Moule éducative:

Une grande Alliance Éducative

Projets

sport
santé
handicap

parentalité

lecture
éducation

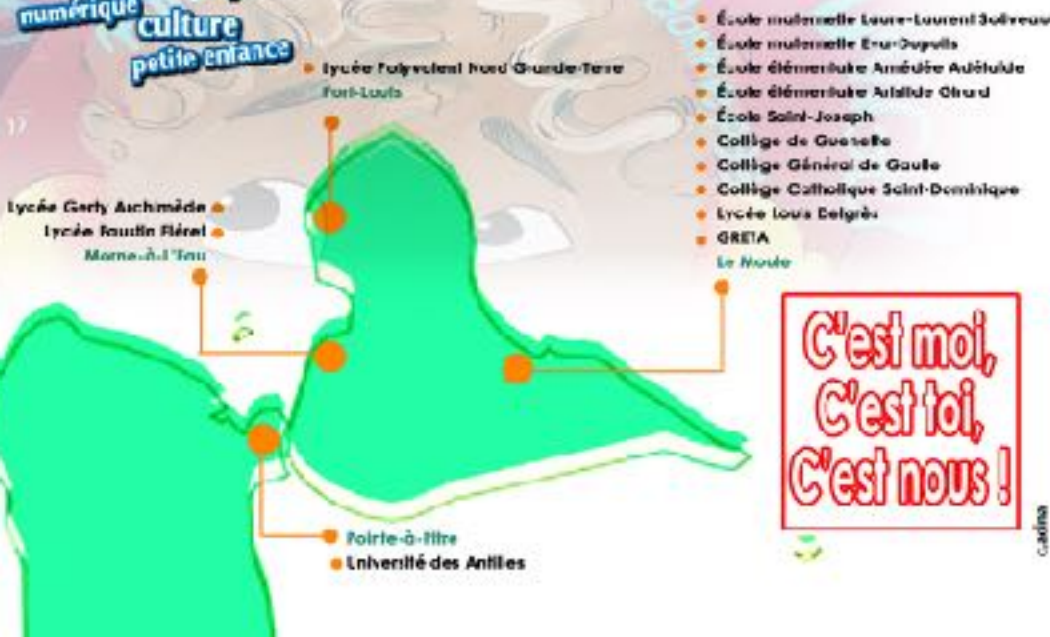
écriture
développement durable

mathématiques

numérique

culture
petite enfance

Accompagnement de chaque
parcours éducatif individuel,
depuis la petite enfance
jusqu'à l'insertion professionnelle,
dans tous les temps et espaces de vie.



C'est moi,
C'est toi,
C'est nous !